



Les Champignons dans le Nord - Pas-de-Calais

Quand on évoque les Champignons (ou Mycètes), c'est généralement pour parler de leurs qualités gustatives ou de leurs effets sur la moisissure du bois. Mais au delà de ces aspects, les Champignons ont un rôle important au sein des écosystèmes*. Ils contribuent de fait à héberger une faune riche et diversifiée, à constituer une source d'alimentation pour de nombreux organismes (Insectes, Mammifères, etc.), à décomposer le bois mort et les feuilles et participer ainsi à l'enrichissement des sols, etc.

En France, on dénombre plus de 14 000 espèces de Champignons, contre plus de 6 000 espèces connues à l'heure actuelle dans la région Nord - Pas-de-Calais. Les chiffres sont en constante augmentation du fait du renouvellement régulier des inventaires, mais ne reflètent pas une augmentation de la biodiversité. En effet, tout comme les espèces végétales ou animales, les Champignons souffrent de l'intense anthropisation* du territoire régional.

Contexte

La fonge* (ou Mycètes ou encore *Fungi* en langage scientifique) constitue un règne à elle seule, qui regroupe de nombreuses espèces, communément appelées Champignons. En France, le nombre d'espèces appartenant aux Mycètes est supérieur à 14 000 et ce nombre évolue sans cesse en région Nord - Pas-de-Calais, en fonction de l'évolution des connaissances.

L'évolution du nombre d'espèces de Mycètes recensées en Nord - Pas-de-Calais est la suivante :

- en 1997, plus de 2 800 espèces recensées ;
- en 2000, plus de 3 500 espèces recensées ;
- en 2007, plus de 5 200 espèces recensées.

Une quatrième version de l'inventaire, actuellement en préparation, dépasse les 6 000 taxons*.

Dès 1997, Régis Courtecuisse publiait la liste rouge* des champignons menacés de la région Nord - Pas-de-Calais. Il s'agissait aussi de la première liste rouge mycologique en France.

La liste des espèces effectivement menacées sur les 2 800 espèces recensées en 1997 (premier niveau de lecture) représente 618 taxons alors que la liste des espèces potentiellement menacées (second niveau de lecture) compte 608 taxons, chaque groupe représentant 21 à 22 % de la fonge régionale. Ces deux listes combinées représentent 43,47 % de la fonge.

Les critères régionaux utilisés dans cette liste rouge sont originaux, créés en fonction de l'état des connaissances et de particularités du règne fongique. Ils ne sont malheureusement pas directement transposables aux catégories recommandées par l'UICN*, dont les critères sont sensiblement différents. La prochaine édition de la liste rouge régionale (en préparation) adoptera ces critères internationaux, comme cela a été fait pour la liste rouge nationale et les autres groupes animaux ou végétaux de la région Nord - Pas-de-Calais.

Résultats

Répartition du nombre d'espèces de Champignons en fonction des catégories de la liste rouge UICN 2006, (ORB NPdC d'après R.Courtecuisse, 1997).

Statut	Nombre
Premier niveau de lecture	618
<i>Espèces considérées comme éteintes</i>	98
<i>Espèces menacées d'extinction</i>	94
<i>Espèces fortement menacées</i>	197
<i>Espèces menacées</i>	229
Deuxième niveau de lecture	608
<i>Espèces potentiellement menacées ou vulnérables</i>	415
<i>Espèces sensibles (NT)</i>	193

Ce qu'il faut en penser

Les symbiontes* semblent particulièrement sensibles ou menacés car le type ectomycorhizique*, auquel ils appartiennent, apparaît très fréquemment (536 espèces soit 43,36 % de la liste rouge) alors qu'ils ne représentent que le tiers de la mycoflore régionale. Cette constatation est d'autant plus préoccupante que ce sont les champignons qui possèdent le rôle fonctionnel le plus important à l'échelle des écosystèmes naturels (en particulier forestiers) et de leur équilibre.

Une tendance géographique se dégage pour les espèces ectomycorhiziques et montre qu'elles se raréfient, voire disparaissent, du centre de la région alors qu'elle restait mieux représentées aux extrémités occidentale et orientale de la région, dans le Boulonnais et l'Avesnois. La valeur patrimoniale de ces deux secteurs géographiques augmente donc. Des facteurs anthropiques plus intenses au centre de la région (couverture boisée moindre, artificialisation*, anthropisation, pollution, fréquentation, gestion, etc.) sont vraisemblablement à l'origine de cette régression.

À défaut de liste d'espèces protégées concernant la fonge, une liste de 531 espèces déterminantes des ZNIEFF* a été établie, soit près de 10 % des espèces connues en région en 2010. Cette liste s'articule autour d'espèces à forte valeur patrimoniale qui témoignent de l'importance de ce groupe taxonomique. La liste comprend également des espèces dites " parapluies ", emblématiques d'un milieu à valeur écologique forte et déterminables assez facilement, qui couvrent beaucoup d'autres taxons de champignons d'intérêt patrimonial.

Méthode

Pour des raisons pratiques, les espèces à détermination très délicate ont été exclues du présent indicateur.

En savoir plus

- Voir fiche " Nombre d'espèces de la flore dans les listes rouges de l'UICN "
- COURTECUISE, R., 1997. Liste rouge des champignons menacés de la région Nord - Pas-de-Calais (France).
- COURTECUISE, R., 2009. Liste rouge des Basidiomycota menacés en France métropolitaine. Document associé au référentiel taxinomique des Basidiomycota de France métropolitaine (en cours de validation UICN). Société mycologique de France.

► Sites internet

- Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) : inpn.mnhn.fr/
- Société mycologique du nord de la France (SMNF) : www2.ac-lille.fr/myconord/
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : www.uicn.fr/

* cf glossaire